



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE**

Conseil communautaire du 28 mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le 28 mai
à 19 heures, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie
sous la présidence de Éric SALAT
au lieu ordinaire de ses séances
sur convocation régulière du 22 mai 2026

Délibération
C20260528_081

Election des délégués au Groupe d'action locale (GAL)
du PETR du Pays Sud Toulousain

Etaient présents :

ANGER Olivier (*suppléant de MENER Emilie*), ARLET Francois, AUDOUBERT René, BABY Jacques, BAROUSSE Stéphane, BARTHET Guy, BIENVENU Frédéric, BLANC Didier, BOMBAL Bérangère, BRUN Karine, CAILLET Pierre, CAZAUX Jean-Michel, CHALDUC Jean, CLAUDIN Yoann, CONDIS Sylvette, DALLARD Jean-Michel, DELCROIX Bernard, DELHOM Corinne, DORBES Jean-Luc, ESCORIHUELA Daniel, GAY Jean-Louis, GILAMA Chantal, HEBAL Sylvie, HÔ Bastien, ICARD Evelyne, JANOTTO Christian, LAFFONT-PORTET Laurent, LAMARQUE Didier, LAZARETIE Françoise, LEFEBVRE Patrick, LEMAISTRE Nadia, MAILHOL Béatrice, MANFRIN Jean-Marc, MESBAH-LOURDE Pascale, NAYA Anne-Marie, NAYLIES Charles, PETAUT-JEAN Sophie, PONS Odette, SALADO Anne-Marie, SALAT Éric, TERZI Alain, VAN HILLE Marc (*suppléant de MARECHAL DE CHARENTENAY Cécile*), VIEL Pierre, VEZAT-BARONIA Maryse, VILA Célia, WAWRZYNIAC Stéphane

Etaient absents / excusés :

BAUDINIÈRE Julien, BAREILLES Aurélie, CARON-JOURDA Yves, CAZARRÉ Max, CHANABÉ-LAUTRÉ Jérôme, DELMAS Pierre, DELOR Carole, DESTEFANIS Jean-Marc, FALC Maëlys, GUILLEMIN Marie-Laure, JOANNY Jean, JORET Hélène, LARROQUE Jean-Marc, TEMPESTA Marie-Caroline

Pouvoirs :

CARON-JOURDA Yves à VEZAT-BARONIA Maryse, CAZARRÉ Max à BOMBAL Bérangère, CHANABÉ-LAUTRÉ Jérôme à LAMARQUE Didier, FALC Maëlys à CONDIS Sylvette, JOANNY Jean à HEBAL Sylvie, JORET Hélène à SALAT Eric

Secrétaire de séance : LEFEBVRE Patrick

Nombre de délégués titulaires : 60

Présents : 46
Pouvoirs : 06
Votants : 52
Absents/excusés : 14

OBJET : Election des délégués au Groupe d'action locale (GAL) du PETR du Pays Sud Toulousain

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Sud Toulousain,

Par délibération n° 067_C20260430 en date du 30 avril 2026, la Communauté de Communes du Volvestre a désigné deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au sein du GAL du PETR du Pays Sud Toulousain, à savoir :

Délégués titulaires : Laurent LAFFONT-PORTET, Sophie PETAUT-JEAN

Délégués suppléants : Bastien HÔ, Sylvette CONDIS

Or, M. Hô a été élu Président et Mmes Condiss et Petaut-Jean et M. Laffont-Portet ont été élus vice-présidents du PETR, lors du conseil d'installation de la gouvernance du PETR le 18 mai dernier.

A ce titre, ils ne peuvent plus être délégués au sein du GAL et il convient de procéder à de nouvelles élections.

Les délégués sont élus au scrutin uninominal, à bulletin secret et à la majorité absolue, conformément aux dispositions des articles L5211-7 et L5711-1 du CGCT.

Après deux tours de scrutin, si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection aura lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Par exception et par un vote à l'unanimité des membres du conseil, il peut être décidé de ne pas procéder aux nominations par le biais d'un scrutin secret.

Le Président propose à l'assemblée de ne pas procéder aux nominations des délégués au scrutin secret.

L'assemblée, à l'unanimité, décide de ne pas procéder à ce vote au scrutin secret.

Monsieur le Président demande quels sont les candidats.

Sont déclarés candidats aux postes de délégués titulaires :

- Nadia LEMAISTRE
- Daniel ESCORIHUELA

Sont déclarés candidats aux postes de délégués suppléants :

- Pascale MESBAH-LOURDE
- Didier LAMARQUE

Monsieur le Président propose de procéder aux élections.

Vu les résultats du vote du Conseil communautaire à main levée :

Délégués titulaires :

Prénom NOM	Voix	Abstentions	Votants	Blancs	Exprimés
Nadia LEMAISTRE	52	/	52	/	52
Daniel ESCORIHUELA	52	/	52	/	52

Délégués suppléants :

Prénom NOM	Voix	Abstentions	Votants	Blancs	Exprimés
Pascale MESBAH-LOURDE	52	/	52	/	52
Didier LAMARQUE	52	/	52	/	52

Sont élus, pour représenter la Communauté de Communes du Volvestre au Groupe d'action locale (GAL) du PETR du Pays Sud Toulousain :

Délégués titulaires :

- Nadia LEMAISTRE
- Daniel ESCORIHUELA

Délégués suppléants :

- Pascale MESBAH-LOURDE
- Didier LAMARQUE

Le secrétaire de séance

Patrick LEFEBVRE



Le Président

Éric SALAT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication. Il peut être déféré devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse Cedex 7 ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <https://citoyens.telerecours.fr> dans les mêmes conditions de délais.